Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 7 juillet 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évacuation d'un campement illicite situé sur la commune de Ris-Orangis

Afin de veiller à la sécurité des personnes et de mettre en place un suivi pour les personnes présentes, il est procédé au démantelement ce jour d'un campement illicite concernant 53 personnes, implanté rue de Fromont à Ris-Orangis depuis l'été 2014.

En application des dispositions de l'ordonnance du 9 décembre 2014 par le Tribunal de grande instance d'Evry portant expulsion de ses occupants sans droit, ni titre, le délai avant écacuation était fixé au mardi 30 juin 2015.

Préalablement à ce démantelement, un diagnostic social a été établi.

Dans la limite des places disponibles identifiées par le 115, des hébergements à proximité ont été proposés aux 18 familles.

L'ensemble des services de l'État et la commune de Ris-Orangis ainsi que la Croix-Rouge se sont mobilisés lors de cette opération, afin qu'elle se déroule sans incidents.

Contact presse
Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr
Carine COQUELIN , Assistante Bureau de la communication interministérielle
Tél : 01 69 91 91 36 – Fax : 01 69 91 96 68 – courriel carine.coquelin@essonne.gouv.fr

@PREFECTURE91